



ECONOMIC COMMUNITY OF
WEST AFRICAN STATES

COMMUNAUTE ECONOMIQUE
DES ETATS DE L'AFRIQUE DE
L'OUEST

AVIS A MANIFESTATION D'INTERET

Titre : Recrutement d'un bureau d'études/firme pour appuyer le processus de révision de la Politique des Ressources en Eau de l'Afrique de l'Ouest (PREAO).

Financement : CEDEAO

Référence : N° CEDEAO/CGRE/AMI-002/2025

La Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), représentée par le Centre de Gestion des Ressources en Eau (CGRE), envisage de financer sur son budget de 2025, **des services d'appui au processus de révision de la Politique des Ressources en Eau de l'Afrique de l'Ouest (PREAO)**.

Les services de conseils demandés concernent une mission en vue de faire une évaluation critique de la mise en œuvre de la politique des ressources en eau de l'Afrique de l'Ouest et de proposer de nouvelles orientations prenant en compte les évolutions d'ordre politique, institutionnel, environnemental, socio-économique et opérationnel intervenues dans la région depuis son adoption en décembre 2008.

La mission se déroulera sur une durée estimée à trente (30) hommes/ jours étalée sur huit (8) mois calendaires à partir de la date de signature du contrat.

Le Centre de Gestion des Ressources en Eau (CGRE) invite les cabinets ou bureaux d'études éligibles (Consultants firmes) à manifester leur intérêt pour la fourniture des Services. Les entreprises intéressées doivent fournir des informations démontrant qu'elles possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter les Services. Les qualifications et l'expérience pertinente des consultants doivent être étayées par des documents tels que des copies de contrats, des certificats de bonne performance, etc. L'absence de pièces justificatives est éliminatoire.

Les critères de présélection sont les suivants :

- a) être un bureau d'études/cabinet exerçant dans les domaines recoupant la GIRE (hydrologie, sociologie, droit, socio-économie, environnement, génie rural, assainissement) depuis au moins dix (10) années ;
- b) justifier des expériences dans la formulation et l'analyse des politiques et textes législatifs et réglementaires dans le domaine de la gestion des ressources en eau et de l'assainissement en Afrique de l'Ouest.
- c) Justifier des expériences dans des études sur l'environnement juridique et institutionnel en matière de gestion des ressources en eau et d'assainissement en Afrique de l'Ouest et des enjeux liés à la GIRE et à l'assainissement ainsi qu'à la coopération régionale dans le domaine de l'eau et de l'assainissement en Afrique de l'Ouest.

- d) Justifier des expériences dans les études liées au processus régional de GIRE et de l'assainissement en Afrique de l'Ouest et de travail avec les acteurs institutionnels dudit processus (Etats, Organisations de Bassins Transfrontaliers, collectivités locales, organisations de la société civile, secteur privé, partenaires techniques et financiers).

Le bureau d'études/Cabinet doit justifier la réalisation dans l'espace CEDEAO, d'au moins trois (03) missions dans la formulation et l'analyse des politiques et textes législatifs/réglementaires dans le domaine de la gestion des ressources en eau et de l'assainissement en Afrique de l'Ouest ;

- e) Prouver la capacité de pouvoir mettre à disposition un personnel clé possédant les compétences ci-après :
- une grande connaissance de l'environnement juridique et institutionnel en matière de gestion des ressources en eau et d'assainissement en Afrique de l'Ouest, et des enjeux liés à la GIRE et à l'assainissement ainsi qu'à la coopération régionale dans le domaine de l'eau et de l'assainissement en Afrique de l'Ouest.
 - une connaissance du processus régional de GIRE et de l'assainissement en Afrique de l'Ouest et une expérience de travail avec les acteurs institutionnels dudit processus (Etats, Organisations de Bassins Transfrontaliers, collectivités locales, organisations de la société civile, secteur privé, partenaires techniques et financiers) ;
 - une excellente capacité à communiquer en français et/ou en anglais et/ou en portugais, et une bonne connaissance d'une des deux autres langues.

Les experts clés ne seront pas évalués à l'étape de la présélection.

Les critères d'éligibilité, d'établissement de la liste restreinte, ainsi que la procédure de sélection, seront conformes aux Règles et Procédures de la CEDEAO en matière d'utilisation de la sélection fondée sur la qualification des consultants (Code des Marchés de la CEDEAO, version révisé 2021), disponibles sur son site web : <http://www.ecowas.int> et <https://wrmc-cgre.com>

La note minimale de qualification est de 70 points sur 100.

Les consultants intéressés sont invités à soumettre leur dossier de manifestation d'intérêt comprenant :

- Une lettre de manifestation d'intérêt ;
- Une copie du registre de commerce ;
- Un certificat de non-faillite ;
- Les preuves attestant des années d'exercices et expériences ;
- Une liste indicative du profil des experts clés à mobiliser ; en précisant les profils et les expériences de projets similaires réalisés.

Les manifestations d'intérêt devront être soumis par voie électronique et porter clairement en objet, la mention « **CEDEAO/CGRE/AMI-002/2025** ».

Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires à l'adresse ci-après : **wrmc_cgre@ecowas.int** avec copie à : **mdtoure@yahoo.fr; gbalex2000@yahoo.fr; sbangoura@ecowas.int ; ikkamara@ecowas.int; ombacke@ecowas.int** , du lundi au vendredi de 8 heures à 16 heures GMT.

Les dossiers de candidature doivent être envoyés par mail à l'adresse suivante : **wrmc_cgre@ecowas.int** au plus tard, le **vendredi 20 juin 2025 à 16 heures 00 minute (GMT)**.

Commission de la CEDEAO

